

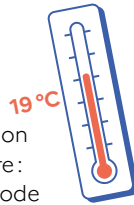
10 gestes

DANS LES PETITS COMMERCES

pour faire des économies d'énergie cet hiver

Pour diminuer ses consommations d'énergie, des actions de sobriété peuvent être mises en place immédiatement et à plus long terme.

1 Adapter la température du chauffage des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure : 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins.



6 Viser la sobriété numérique : arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans publicitaires en vitrine), éteindre pendant la nuit les écrans, les ordinateurs, les imprimantes, la box.



2 S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés pour ne pas perdre inutilement la chaleur.

7 Impliquer les salariés : les sensibiliser à l'efficacité énergétique, les former aux enjeux environnementaux, les inciter à réduire l'impact de leurs déplacements (via le forfait mobilités durables par exemple).

3 Bien entretenir son système de chauffage et/ou de climatisation et de production d'eau chaude. L'entretien de la chaudière est obligatoire une fois par an. Régler la température du chauffe-eau à 55°C et installer des réducteurs de débit sur les robinets pour éviter des dépenses inutiles.

8 Favoriser les transports de marchandises moins carbonés : transporteur labellisé Objectif CO2, professionnels de la cyclologistique, acquisition d'un véhicule à faibles émissions (électrique, GNV, voire hybride rechargeable) ou d'un vélo-cargo en bénéficiant d'aides spécifiques.

4 Éteindre l'éclairage intérieur et extérieur lors des périodes de fermeture, au plus tard à 1h conformément à la réglementation. Généraliser l'éclairage avec des LED ou des lampes basse consommation.

9 S'engager dans une démarche plus ambitieuse avec le soutien de l'ADEME et des conseillers du service public « Mission Transition Écologique » pour réduire vos dépenses énergétiques. D'autres programmes d'accompagnement comme « Baisse les Watts » existent pour soutenir les PME et les TPE.

5 Rendre plus économes les équipements de froid : vérifier les joints de portes, dégivrer régulièrement, installer des systèmes de fermeture sur les meubles frigorifiques, régler la température de consigne des réfrigérateurs/congélateurs à la température réglementaire la plus élevée possible en fonction du produit stocké le plus sensible.

10 Se tenir informé des tensions sur les réseaux de gaz et d'électricité pour appliquer les bons gestes au bon moment. À découvrir sur [Ecowatt](#) et [Ecogaz](#).

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour engager son entreprise dans la transition écologique avec une liste d'actions et des conseils adaptés :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/optimizez-tpe-pme>